

# YAMAHA MUSIC SCHOOL

## PIANOS DAUDE

DEPUIS 1999

11, rue du Vieil Abreuvoir – 78 100 SAINT GERMAIN EN LAYE - Tel : 01 39 73 54 91

Mail : pianodaude@free.fr

### Tarifs & Conditions générales de l'école Applicables au 1<sup>er</sup> juin 2024

#### CALENDRIER DES COURS

De mi-septembre à mi-juin

Vous avez rendez vous le ...../..... à.....h.....

#### PERIODES DE FERMETURE

Pendant les vacances scolaires

#### 1 - LE DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des périodes de fermeture du Club.

**Le Club garantit 30 cours dans l'année** (pour tout élève dont les cours commencent en septembre).

Chaque élève suivant un cours sur clavier bénéficie d'un instrument mis à sa disposition pendant le cours.

La durée des cours est de 55 minutes.

**Dorénavant, l'enseignement musical prévoit de passer en cours à distance (WhatsApp/Zoom...), si la situation sanitaire venait à se dégrader et nous obliger à la fermeture de notre école.**

*Pour les Cours particuliers, la durée des cours est de 30 minutes.*

Les élèves sont pris en charge durant les horaires de cours ;

**En dehors de ces heures, les parents sont seuls et uniques responsables de leurs enfants.**

**L'école et le magasin ne peuvent en aucun cas être envisagés sous l'aspect d'une garderie.**

#### 2 - LES TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs des cours et des matériels pédagogiques figurent au dos du présent règlement.

- **Frais d'inscription**

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

- **Prélèvement automatique**

Afin de simplifier le paiement des cours, le Club préconise le règlement des cours par prélèvement automatique. Le montant mensuel indiqué correspond à une facilité de paiement des frais de scolarité en 9 prélèvements automatiques et un 1<sup>er</sup> payable dès l'inscription. Pour bénéficier de ce mode de paiement, l'élève doit remplir et remettre au Club une autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B. ou d'un R.I.P.

Les prélèvements sont effectués le 10 de chaque mois.

En cas de rejet de prélèvement par la banque de l'intéressé, celui-ci s'engage à régler les sommes impayées (augmentées des frais de rejet) au Club, et ce dans les 10 jours suivant la notification du rejet.

En cas d'arrêt des cours (déménagement, accident), l'élève doit en informer le Club au plus tard 20 jours avant la date du prélèvement automatique du mois suivant, faute de quoi le prélèvement automatique ne pourra être interrompu. En cas d'abandon ou d'absence, aucun avoir ni remboursement ne seront effectués.

- **Matériel pédagogique**

**Le matériel pédagogique** nécessaire pour le suivi des cours **est à la charge de l'élève.**

**Les changements de niveau entraînent un changement de livres et interviennent en moyenne tous les six mois.**

La méthode Yamaha ne peut en aucun cas être vendue pour être enseignée en dehors d'une école Yamaha.

#### 3 - L'ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir au préalable le magasin. **Aucune absence ne donne lieu à remboursement, ni à remplacement du cours.**

En toutes circonstances, les rapports entre élèves et professeurs seront respectueux, ainsi que le comportement au sein du magasin et de l'école.

Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux mis à disposition, sera à la charge de l'élève responsable.

#### 4 - SORTIE

Si l'élève arrête de suivre les cours auxquels il est inscrit, il doit en informer le Club par lettre datée.

**L'élève sortant ne pourra prétendre à aucun remboursement** sur les sommes perçues par le Club.

#### 5 - LE CONCERT DE FIN D'ANNEE

Chaque année, le Club organise un concert de fin d'année des élèves (sous réserve d'obtention d'une salle de spectacle).

✂

Je soussigné ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales du Club Musical et en accepte toutes les conditions pour mon enfant

.....

Fait le .....

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)



## Tarifs applicable au 1<sup>er</sup> Juin 2024 :

**FRAIS D'INSCRIPTION :** ..... 40 €

**COURS COLLECTIFS d'1h :** ..... 850 €

*Le matériel, les livres de cours et d'exercices ne sont pas compris dans le tarif*

Le prix des cours est calculé sur une base annuelle

**- Tout trimestre entamé est dû -**

Nom du Cours	Age pour débiter	TARIF NORMAL 850 €	TARIF FAMILLE 820 €
JUNIOR MUSIC COURSE	4 - 5 ans		
JUNIOR MUSIC ADVENTURE	6 - 7 ans	85 € à l'inscription + 85 € X 9	82 € à l'inscription + 82 € X 9
PIANOFORTE	8 - 10 ans	<i>Prlv du 10.10 au 10.06</i>	
PIANO INDIVIDUEL 30 min	Enfants & Adultes	1 100 € 110 € à l'inscription + 110 € X 9	/

Le « tarif famille » s'applique sur le 2<sup>ème</sup> élève inscrit (frère, sœur, père et mère)  
Les frais d'inscription sont offerts à partir du 3<sup>ème</sup> élève inscrit d'une même famille.

### TARIF DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (susceptible d'être modifié durant l'année)

Cours	Niveaux	Matériel	Prix
JUNIOR MUSIC COURSE +1 set / niveau	1 2 à 4 Réassort	PAC TOTAL 1 <sup>o</sup> année PAC INTERMEDIAIRE QR code Livre de cours Primary 2,3,4 + Cahier d'exercices & vidéos	105 € 60 € 35 € 25 €
JUNIOR EXTENSION COURSE	1 à 8	Livret de traductions FR QR code Solfège & ensemble – Livre Répertoire – Livre	60 €
JUNIOR FUNDAMENTAL STEP COURSE	1 & 2	Pack livre + QR Code	35 €
PLAY FOR KEEPS	Un / an	Livre 1 + QR code vers fichiers audio Livre 2 + Clé USB avec mp3 inclus Livre 3 + QR code vers fichiers audio	35 €
CLAVINOVA CLUB	1 à 6	Livre Clavinova 1, 2, 3, 4, 5, 6	25 €
PIANOFORTE	1 à 12	Livre	40 €